

<u>Nombre de membres en exercice:</u> 10	Séance du 28 octobre 2021
<u>Présents :</u> 8	L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-huit octobre l'assemblée régulièrement convoquée le 28 octobre 2021, s'est réunie sous la présidence de Sont présents: Laurence DUMAS, Frédéric CANAL, Hubert MIERMONT, Philippe DAYMARD, Céline BREUIL, Lisette GIRAUD CHAMBRE, Jean-François PARSOL, Chrystelle VIGNAU
<u>Votants:</u> 9	Représentés: Valérie DUPEYROUX par Céline BREUIL Excusée: Isabelle MORANGE Secrétaire de séance: Céline BREUIL

Objet: Aménagement et requalification du Bourg - DE 2021 064

Madame le Maire explique et présente au Conseil Municipal l'ensemble du projet de l'aménagement du Bourg ayant été travaillé lors de plusieurs réunions avec le Bureau d'Etudes Dejante(19).

Il a été présenté la phase (DCE) Dossier de consultation des entreprises pour la tranche 1 et 1 bis relative aux travaux de terrassements généraux,VRD, et aménagements paysagers.
L'estimation de ces travaux s'élève à 280 125,10 € HT soit 336 150,12 € TTC.

Madame le maire rappelle que ces travaux bénéficient des aides de l'état (DETR) et sont inscrits dans le contrat de solidarité communale signé avec le département de la Corrèze 2021-2023.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal,

DECIDE

- D'approuver la phase DCE pour la tranche 1 et 1 bis pour le montant estimé à 280 125,10 € HT soit 336 150,12 € TTC,
- D'autoriser Madame le Maire à lancer le marché de travaux publics et à signer les documents relatifs à cette opération,
- De solliciter le versement d'acomptes des aides de l'état et du département pour cette phase de travaux.

Les crédits nécessaires à ces dépenses sont inscrits en investissement à l'opération 185 du budget primitif 2021.

Questions diverses

* Un guide d'accueil des nouveaux arrivants a été élaboré par les secrétaires de mairie. Il est présenté ce jour et remis à chaque élu, avant validation finale.

Séance levée à 00h00.

L'ensemble des délibérations est consultable en mairie.

